

## CARTE D'IDENTITE : LISTE DES PIECES A FOURNIR

### PERSONNE MAJEURE

#### RENOUVELLEMENT

- L'ancienne carte
  - 2 photos d'identité récentes et identiques
  - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Impôts...)
- Vous êtes majeur et vous n'avez pas de justificatif à votre nom :
- Justificatif de domicile et copie de la carte d'identité de l'hébergeur + attestation d'hébergement écrite signée

#### EN CAS DE PERTE

- déclaration de perte à faire en mairie
- Un acte de naissance de moins de 3 mois (à demander dans votre mairie de naissance)
- 2 photos d'identité récentes et identiques
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Impôts...)
- 25 € en timbres fiscaux
- si possible fournir un autre justificatif d'identité avec photo (permis de conduire, passeport, ...)

### PERSONNE MINEURE

#### EMPREINTE A PARTIR DE 12 ANS

- L'ancienne carte
- si c'est une première demande : un acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité récentes et identiques
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Impôts...)
- Livret de famille
- Carte d'identité du parent (ou des 2 parents s'ils ne sont pas mariés)
- en cas de perte : déclaration de perte et 25 € en timbres fiscaux

#### **SI L'ENFANT EST NE HORS MARIAGE OU SI LES PARENTS SONT DIVORCES,**

- copie du jugement de garde
- si garde alternée : un justificatif de domicile pour chaque parent
- carte d'identité des deux parents
- chaque parent doit remplir l'intérieur du cerfa autorisant l'enfant à faire des papiers d'identité.

### **Horaire d'ouverture de la mairie**



	MATIN	APRES - MIDI
LUNDI	FERMÉ	15H - 17H
MARDI	10H - 12H	15H - 17H
MERCREDI	10H - 13H	13H30 - 17H
JEUDI	10H - 12H	15H - 17H
VENDREDI	10H - 12H	15H - <b>16H30</b>

**Tél. 04 92 24 40 04 – mail : [accueil@monetier.com](mailto:accueil@monetier.com)**